



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

[@MrapOfficiel](https://twitter.com/MrapOfficiel) [@MRAPOfficielNational](https://www.facebook.com/MRAPOfficielNational)

Communiqué collectif

Nous condamnons la décision politique dans le procès Gezi et exigeons la libération immédiate de l'ensemble des détenus

Le lundi 25 avril 2022, la justice turque a prononcé un verdict qui confirme un point de non-retour pour ce qui reste du système judiciaire en Turquie.

À l'issue du procès dit de "Gezi", Osman Kavala, entrepreneur philanthrope, figure importante de la société civile et détenu depuis 4 ans malgré les décisions de la CEDH et de la Cour constitutionnelle de Turquie, a été condamné à la perpétuité aggravée — la peine maximale — pour « tentative de renversement du gouvernement ».

Mücella Yapıcı, Cigdem Mater, Hakan Altınay, Mine Özerden, Can Atalay, Tayfun Kahraman et Yigit Ali Ekmekçi, ont chacun écopé de 18 ans de réclusion. Il s'agit de représentant.e.s de la Plateforme de Solidarité Taksim créée lors des protestations qui avaient gagné l'ensemble du pays en 2013. Cette plateforme regroupait des organisations professionnelles d'architectes, ingénieurs, avocats, artistes, journalistes, médecins, syndicalistes, représentants de diverses associations et partis politiques opposés au projet de destruction du parc Gezi.

Alors que, par deux fois déjà, l'accusation avait été déboutée et les accusés relaxés, cette fois-ci, les nouveaux juges n'ont même pas pris la peine d'étudier le dossier avant de prononcer ces sentences iniques.

L'un des trois juges, nommé en urgence au Tribunal pénal, est un ancien candidat à la députation de l'AKP, le parti d'Erdogan.

Cette décision confirme la fin de l'État de droit en Turquie et porte un coup dévastateur à Osman Kavala, à ses coaccusés et à leur famille, mais aussi à tou.te.s celles et ceux qui croient en la justice et en l'importance des droits humains.

Celle-ci intervient dans un contexte où la répression et l'intimidation du pouvoir en place s'accroissent dans la perspective des élections générales prévues en 2023.



Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples

43 boulevard de Magenta - 75010 Paris

01 53 38 99 82 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr

 @MrapOfficiel  @MRAPOfficielNational

Ces dernières semaines, le député Garo Paylan a été accusé de « trahison » pour avoir soumis (pour la neuvième fois comme chaque 24 avril) une proposition de loi visant à reconnaître le génocide arminien. Cette année, toute commémoration du génocide a été interdite en Turquie. De même, une opération militaire baptisée « Griffes du tigre » a été lancée contre les régions kurdes.

Nous, les organisations signataires :

- **Condamnons cette décision politique et exigeons la libération immédiate des détenus ;**
- **Exhortons le gouvernement français et les responsables européens à interpeller leurs homologues turcs sur les exactions commises par le régime en place ;**
- **Réaffirmons notre soutien et notre vigilance sans faille à toutes les forces progressistes de Turquie, qui résistent à l'autoritarisme, pour faire régner la démocratie.**

Vive la solidarité internationale !